



Collège Notre Dame
La Bassée

79, rue du Bois Saint Maur
BP 17

59480 LA BASSEE

Tél.03.20.29.00.64

accueil@ndlb.eu www.ndlb.eu

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Madame, Monsieur,

Vous nous faites l'honneur de nous rencontrer afin d'obtenir des renseignements dans la perspective d'une éventuelle inscription de votre enfant au collège Notre Dame de La Bassée. Avant de me rencontrer en rendez-vous individuel, je vous invite à prendre connaissance des principaux aspects du fonctionnement du collège en vigueur à ce jour.

Pascal LEROY - Chef d'établissement.



S7-D3-6 MAJ 2019-08-05

Organisation

A proximité du centre-ville, dans un environnement particulièrement verdoyant, l'Institution Notre Dame assure les enseignements de la classe de Maternelle à la classe Troisième pour 1270 élèves. Le collège prépare les élèves aux épreuves du Diplôme National du Brevet en fin de 3^{ème}, à la validation du socle commun européen des connaissances et des compétences, à leur orientation en lycée, aux Brevets de Sécurité Routière (niveaux 1 et 2), aux formations de prévention et secours civiques (PSC1).

L'établissement accueille environ 770 élèves en externat ou demi-pension. Cinquante professeurs assurent les enseignements, accompagnés des personnels éducatifs, administratifs, techniques, d'entretien et de restauration. L'organisation générale est conçue de manière à ce que chaque jeune, chaque famille puisse contacter et rencontrer les collaborateurs des différents services. Tout en répondant aux exigences professionnelles, un climat familial est prédominant dans cette structure à taille humaine.

Les 27 classes se répartissent sur les 4 niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème} correspondant à des secteurs différents du bâtiment. Dans chaque classe, l'élève dispose d'un casier sous son bureau personnel pour y ranger son matériel scolaire. A l'exception des cours spécifiques tels que Arts Plastiques, Education Musicale, Sciences physiques et EPS...nécessitant une salle spécialisée, les professeurs se déplacent de classe en classe, limitant au maximum le mouvement des élèves pendant les interours.

Les élèves ont donc une classe attitrée pour toute l'année dans « un village » correspondant à leur niveau.

Lors des récréations, les élèves peuvent laisser leurs affaires personnelles dans les classes fermées à clés.

Présence au collège

Les cours se déroulent de 8h15 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 8h15 à 12h10 le mercredi.

L'accès au collège se fait par le parvis sécurisé de la rue Saint Maur. Le portail est fermé dès le retentissement de la sonnerie à 8h15. A partir de ce moment, les éventuelles sorties d'élèves sont contrôlées par l'équipe de la vie scolaire, que ce soient pour les externes qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire ou les élèves qui ont fait une demande préalable de sortie exceptionnelle, justifiée par les parents, pour raison médicale unique.

En cas d'absence de professeurs, les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'établissement. Un collègue enseignant ou un professeur remplaçant assure les cours. A défaut, les élèves sont dirigés vers la salle d'études où les personnels d'éducation veillent à instaurer un climat propice au travail personnel et effectif des jeunes. Pour les élèves ayant terminé leur travail personnel, des exercices d'aide à la concentration sont distribués. Prévenus à l'avance des éventuels changements temporaires d'emploi du temps, par voie d'affichage, ils peuvent s'inscrire au Centre de Documentation et d'Information (CDI).

Durant l'année, 4 semaines sont « banalisées » afin d'y concentrer un maximum de sorties scolaires et d'évènements qui mobilisent beaucoup d'enseignants. Ce dispositif permet de moins impacter les cours le reste de l'année. Les emplois du temps seront modifiés aux cours de ces semaines « banalisées ».

En cas de retard, le seul accès possible au collège se fait par l'entrée administrative. L'élève se présente au secrétariat d'accueil avec sa carte d'identité scolaire afin d'obtenir un « billet de retard » obligatoire pour entrer en classe. Ce billet devra être validé par la famille le soir même et présenté au Cadre d'Education le lendemain matin. Chaque retard est enregistré et donc notifié sur le bulletin trimestriel (LSU).

Le matin et le soir, l'entrée et la sortie des élèves sont systématiquement supervisées par l'équipe de la vie scolaire.

Composition des classes

Nous avons fait le choix de ne pas avoir de classe de niveau ou avec une spécificité pédagogique. Les classes sont équilibrées. Notre volonté étant que tous les élèves aient les mêmes chances de réussir et bénéficient du même type d'accompagnement. Nous ne prenons pas en compte les demandes particulières à partir de la 5^{ème} afin de permettre un brassage des classes d'une année sur l'autre.

Transports

La majorité des élèves empruntent les transports scolaires. Une vingtaine de lignes desservent l'Institution Notre-Dame. Le matin, les élèves sont déposés à proximité du collège, à l'intersection des rues de l'Eglise et d'Estaires. Le soir, ils sont repris devant l'établissement. Matin et soir, l'accompagnement des élèves est assuré par l'équipe de la vie scolaire qui veille particulièrement à la sécurité et à la rentrée directe dans l'établissement. A la descente du bus, les élèves ne sont en aucun cas autorisés à rester en ville.

Sous réserve de respecter la carte scolaire, les familles bénéficient de la gratuité des transports grâce au Conseil Régional. Les dossiers de demande de prise en charge s'instruisent par Internet à partir de la fin juin pour la rentrée de septembre.

- Pour le NORD, sont concernés les élèves résidant à Hantay – Herlies – Illies – Marquillies – Salomé - Wicres.

- Pour le PAS-DE-CALAIS, gratuité pour toutes les familles, sauf pour les élèves des communes suivantes : La Couture – Mazingarbe – Richebourg SAILLY Labourse, pour lesquelles le transport n'est pas assuré. Les familles ont droit à une allocation de transport scolaire accordée par le Conseil Général du Pas de Calais. L'imprimé est disponible à l'accueil du collège.

Le secrétariat d'accueil est à disposition pour accompagner les familles dans les démarches de prise en charge.

Equipement scolaire

Dans les classes lumineuses, les élèves disposent d'un mobilier de travail moderne, soigné et renouvelé régulièrement.

Toutes les salles de classes sont équipées de vidéoprojecteur connecté à la tablette du professeur.

L'établissement dispose de salles spécialisées :

- 3 laboratoires (SVT et sciences physiques)
- 2 salles de technologie
- 1 salle informatique
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle d'éducation musicale
- 1 Centre de Documentation et d'Information (CDI)
- 2 salles d'études
- 1 salle de spectacle
- 1 salle de sports de 3 terrains
- 1 plateau sportif plein air de deux hectares avec un terrain de football et une piste d'athlétisme.

Suivi des élèves

Suivi pédagogique :

Au cours du mois de septembre, une rencontre collective des parents de chaque niveau permet de présenter l'équipe éducative, les exigences et les conseils méthodologiques. Dans le cadre institutionnel, le suivi pédagogique est assuré ensuite par une échéance toutes les 6 semaines environ, pour toutes les classes. Des évaluations, des contrôles en fin de séquence pédagogique ont pour but d'engager les élèves à revoir régulièrement le programme déjà étudié. A partir de la 4^{ème}, l'organisation de brevets blancs prépare les élèves au DNB (diplôme national du brevet) en fin de 3^{ème}. A la fin de chaque trimestre, un bulletin trimestriel (LSU) est édité avec les commentaires et les conseils des professeurs. Des parents correspondants siègent au conseil de classe de fin de trimestre. Ils rédigent un rapport de séance du conseil de classe joint au bulletin trimestriel.

Des réunions en octobre et février permettent aux Parents et Professeurs de se rencontrer et de faire le point sur l'enfant, de transmettre des informations et d'avoir des conseils en matière d'apprentissage. En dehors des périodes de rencontre Parents/Professeurs, des rendez-vous sont toujours possibles entre les parents, les enseignants ou personnels éducatifs, à l'initiative des uns et des autres.

Des temps d'aide et de soutien scolaire, individuels ou en très petit groupe, sont proposés par les enseignants aux élèves qui rencontrent des difficultés selon les besoins.

Les résultats scolaires, le cahier de texte numérique, les absences/retards et les sanctions sont consultables en ligne via l'application « Ecole Directe ».

Suivi Vie scolaire :

L'équipe éducative veille à la présence régulière et ponctuelle des élèves. Elle s'attache aussi au respect de la courtoisie, des règles élémentaires de politesse et à une tenue correcte. Un contact avec la famille s'établit dès qu'un certain nombre de remarques ou d'avertissements sont donnés. Il s'agit de réguler au plus vite les attitudes afin d'éviter les dérives. Les élèves se présentent en tenue de ville adaptée aux exigences de la vie scolaire. Le port d'un jogging en dehors des heures d'EPS n'est pas autorisé.

Une attention particulière est portée sur l'état général de la santé des élèves et en particulier au niveau de la fatigue.

Une psychologue de l'éducation assure une permanence une fois par mois.

Encadrement scolaire :

Pour le pilotage de l'établissement, le chef d'établissement est entouré d'un cadre d'éducation responsable de la vie scolaire ; de 4 responsables de niveau ; d'une adjointe en Pastorale Scolaire auxquels vient s'ajouter un enseignant référent MDPH pour les élèves à besoins particuliers dont certains sont accompagnés d'assistants (AVS et EVS). Cet important dispositif permet d'avoir une attention et un accompagnement bienveillant pour chacun des jeunes. Le Chef d'établissement confie à ces personnes le suivi et les réponses aux questions des familles. Un Conseil de direction étudie l'ensemble des questions chaque semaine.

A signaler également les responsabilités données aux jeunes à travers des commissions telles que restauration, pédagogie, environnement - convivialité, délégués de classe, médiateurs De même, les parents sont invités à s'impliquer au sein de l'établissement : animation pastorale, APEL, sorties scolaires, parents correspondants

Nous souhaitons être une Communauté éducative ouverte aux autres, ouverte au monde : monde du travail, de la cité, de la technique, de la science, des problèmes économiques et sociaux, du Tiers monde... et former une Communauté d'hommes et de jeunes libres et responsables. Nous estimons qu'à l'adolescence, il est important d'aider les jeunes à exprimer leurs ressentis, leurs réflexions et préoccupations, à donner du sens à leur quotidien, à trouver des éléments de réponse à leurs questions.

Nous articulons nos propositions autour de :

- Temps de célébration eucharistique mensuel ouvert aux volontaires.
- Temps de culture religieuse obligatoire pour tous les 6èmes et 5èmes en quinzaine afin d'être en mesure de choisir plus tard, de s'engager ou non en toute liberté. Ils concernent également les non-catholiques afin d'avoir les mêmes repères d'une culture commune et ainsi de développer un « mieux vivre ensemble ».
- Temps forts catéchétiques pour ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir leur foi et pour ceux qui veulent se préparer à la Profession de Foi ou aux autres sacrements.
- Retraites diocésaines avec d'autres établissements scolaires.
- Pèlerinages à Lourdes avec le Diocèse de Lille.
- Séjours à Lisieux.

En dehors des temps de culture religieuse obligatoire, le niveau de cet accompagnement est donc choisi par chaque jeune, par chaque famille en toute liberté.

Les élèves sont aussi initiés à exercer leur liberté en organisant clubs, activités, loisirs, solidarité, en émettant leurs remarques et leurs souhaits par l'intermédiaire de leurs délégués à la commission Pastorale.

Restaurant scolaire

Depuis de nombreuses années, l'Institution Notre Dame fait appel au professionnalisme de la société de restauration API. Aidé de son équipe, le Chef gérant, élabore sur place chaque jour environ 1000 repas à partir de produits frais et provenant de circuits courts autant que possible. Pour cela, il dispose d'installations normalisées et d'un restaurant moderne de 330 places ouvert sur les espaces verts du collège.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne de la société API qui veille au respect de l'équilibre alimentaire des jeunes dans le cadre de la législation dans ce domaine et notamment au niveau de la lutte contre le développement de l'obésité.

Les menus sont donc variés et différents d'un jour à l'autre pour inciter l'enfant à diversifier son alimentation, particulièrement en ce qui concerne les entrées et les desserts.

Des animations et repas spéciaux sont organisés au moins une fois par période. Elles ont pour but de faire découvrir de nouvelles saveurs ou des menus peu courants, mais aussi de créer un climat convivial voire festif durant la pause déjeuner. Toute l'équipe du service de restauration a à cœur d'être proche des élèves par le contact quotidien et l'écoute des envies.

Organisation :

L'entrée au restaurant scolaire est organisée de manière à ce qu'il n'y ait pas de file d'attente, donc pas de bousculade. Le créneau est déterminé selon les emplois du temps de chaque classe. Un premier service permet aux élèves terminant les cours à 11h10 de prendre leur repas à partir de 12h00. Un roulement quotidien sur les quatre niveaux est organisé pour le second service à partir de 12h15. Nos collégiens peuvent ainsi partager le repas avec leurs amis.

Une fois rentrés et après avoir badgé leur présence avec leur carte d'identité scolaire (ce qui nous permet de vérifier qu'ils viennent tous manger), les collégiens se servent en entrée et en dessert, s'installent avec leur plateau où ils le souhaitent. Lorsqu'ils ont mangé leur entrée, ils viennent chercher leur plat chaud. Les assiettes sont composées individuellement en fonction de leur demande. A la fin du repas, ils déposent la vaisselle et trient les déchets à la zone prévue à cet effet.

Nous sensibilisons les jeunes à ne pas gaspiller la nourriture en les invitant à ne demander que ce qu'ils estiment avoir besoin en fonction de leur appétit. Si toutefois, leur demande s'avère insuffisante, un point « supplément légumes » est accessible en cours de service.

Le temps du repas est un moment privilégié d'apprentissage des rapports avec les pairs, du savoir-vivre, du respect des aliments, du matériel et des installations. C'est surtout un moment de détente, de partage et de convivialité pour les jeunes.

Orientation scolaire

Parce que nous estimons que l'orientation d'un jeune après le collège n'est pas uniquement l'affaire de la classe de 3^{ème}, nous avons mis en place une véritable politique d'Education à l'Orientation dès la classe de 6^{ème}, qui consiste à une éducation au choix visant à donner à chaque élève des méthodes, des connaissances pour l'aider à devenir acteur de son projet. Elle contribue au développement de sa personnalité et de son autonomie.

En 6^{ème} :

- La connaissance de soi (apprendre à se connaître avec l'aide de ses camarades de classe).
- L'intérêt des apprentissages (pourquoi je viens au collège ?).
- La découverte d'une activité professionnelle par le biais de l'interview d'un proche.
- La technologie au service de l'entreprise (visite d'entreprises en association avec le Rotary Club des Weppes).

En 5^{ème} :

- La connaissance de soi (apprendre à se connaître au travers des activités scolaires).
- La maîtrise du vocabulaire professionnel (compétences - secteur d'activités – débouchés - formation...)
- L'étude d'un métier à partir du site ONISEP.

En 4^{ème} :

- Découvrir et comprendre le cursus scolaire. Différencier les filières générale, technologique et professionnelle.
- Reconnaître ses points forts / ses points faibles – Analyser ses résultats en comprenant le sens de l'appréciation du professeur.
- Découvrir les métiers nouveaux, méconnus, inconnus, la mixité des métiers : un réel défi pour l'égalité.
- Apprendre à rédiger une lettre de motivation (mise en application pour le stage de 3^{ème}).
- Inviter les jeunes et les familles à participer aux journées Portes Ouvertes organisées dans les lycées, les centres de formation.

En 3^{ème} :

- Des tests d'intérêt et de capacité.
- Des entretiens individuels d'accompagnement du projet.
- Une soirée d'informations et de rencontre avec les représentants des lycées pour les familles.
- Le stage d'observation en entreprise (rapport de stage et présentation orale devant un jury).
- L'intégration d'une journée dans un lycée.

Le Cadre d'Education et les Responsables de Niveau travaillent en lien avec les professeurs principaux de chaque niveau pour accompagner et mettre en œuvre cette politique. Un psychologue scolaire – conseiller en orientation tient une permanence une fois par mois pour rencontrer et aider le jeune et ses parents dans la démarche de projet. Les jeunes sortant du collège Notre Dame à l'issue de la classe de Troisième obtiennent facilement leur projet d'orientation dans d'excellents lycées privés de la métropole lilloise, lensoise et béthunoise.

Langues vivantes, Langues mortes

L'établissement accorde une grande importance à la pratique des langues étrangères (y compris les langues anciennes : Latin et Grec), tant en classe que lors de sorties pédagogiques, séjours linguistiques à l'étranger, jumelages (Allemagne, Espagne, Angleterre...). L'Equipe éducative met tout en œuvre pour outiller les élèves en vue de bien les préparer à la pratique d'une ou plusieurs langues étrangères pour leur avenir professionnel, mais aussi de faciliter la rencontre avec des personnes étrangères, de les aider à obtenir l'attestation de maîtrise du socle européen des langues, de les préparer aux projets éventuels Européens Comenius, Erasmus, Cambridge English First (examen d'anglais niveau B2).

De la 6^{ème} à la 3^{ème} : 1^{ère} langue (LV1) Anglais.

De la 5^{ème} à la 3^{ème} : 2^{ème} langue (LV2) Allemand ou Espagnol avec des groupes de niveaux.

Options : En 6^{ème} : Option Bilingue Anglais-Allemand.

Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) —> A partir de la 5^{ème} : option Latin. A partir de la 3^{ème} : option Grec.

Langues et cultures Etrangères (LCE) —> A partir de la 4^{ème} : Option Européenne en Anglais ou Allemand ou Espagnol.

Activités diverses

L'association sportive : les entraînements ont lieu le midi, le soir ou le mercredi après-midi. Diverses disciplines, acro-gym, athlétisme, badminton, natation ... sont proposées aux élèves qui, en cours d'année participent aux compétitions organisées par L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL). Chaque année, le cross du collège auquel participent tous les élèves est un temps fort particulièrement apprécié.

Autres Options éventuellement proposées :

(sous réserve des compétences et habilitations des enseignants constituant l'équipe de la rentrée prochaine ainsi que des moyens horaires attribués à l'établissement)

Chorale, Théâtre, Jeux d'échecs, Activités Artistiques (chant, musique, instrument ...), serious game, Self défense, Eco-citoyens, Prévention et secours civiques de niveau 1, club nature, Brevet d'Initiation Aéronautique Etc...